

de Québec, et avait obtenu en même temps, un siège dans le conseil Législatif.

A Sorel, le Révérend John Doty exerçait son ministère dès 1785 et peut-être avant.

Le Révérend R. L. Short fut nommé recteur de la paroisse de Missiskoui Bay le 1er novembre 1799. Le gouvernement lui accordait un salaire de £100 sterling et ses paroissiens y devait ajouter £25.

On commença en 1799, l'érection d'une église métropolitaine à Québec, et en 1804 on en construisait une à Montréal.

Voici une liste du clergé anglican (il n'y en avait pas d'autre) établi dans la province du Bas-Canada le 20 mai 1800.

Le Très Révérend Jacob Mountain, Lord évêque de Québec; le Révérend M. Mountain, archidiacre et recteur de la paroisse de Trois-Rivières; le Révérend S. J. Mountain, recteur de la paroisse de Québec depuis le 17 octobre 1797; le Révérend James Tunstall, à Montréal, le Révérend John Doty à William-Henry (Sorel); R. L. Short à St-Armand; M. de Montmollin à sa retraite; M. Veyssières à sa retraite.

Le 5 novembre 1802 les citoyens de Québec appartenant à l'église d'Ecosse demandèrent au gouvernement, une concession de terrain afin de construire une église. Cette demande fut renouvelée en octobre 1808 par le Révérend Alexander Sparks. Cette fois leur démarche eut plus de succès et ils obtinrent la concession d'un terrain de 66 pieds de front sur 56 de profondeur sur le côté nord de la rue Ste-Anne, à une distance de 200 pieds à l'est de la prison.

Le 14 juin 1820, le Révérend James Harkness succéda au Révérend M. Sparks qui venait de mourir. Il fut nommé par le gouvernement.

La paroisse de Montréal fut érigée en 1818. Le 7 juin 1820 le Révérend John Bethune devint recteur de l'église anglicane de Montréal et l'érection de la paroisse fut confirmée par lettres patentes.

En 1822, le gouvernement accordait un autre terrain beaucoup plus grand, à l'église écossaise de Québec. Ce terrain était situé entre la prison et l'ancienne église, rue Ste-Anne.

F. J. AUDET

Madame, Mademoiselle. (II, VII, 218.)—Au XVII^e siècle on ne donnait la qualification de dame qu'aux personnes d'une haute position et titrées, comme les duchesses et les marquises. Une femme mariée de la simple noblesse, et à plus forte raison de la bourgeoisie, était qualifiée de damoiselle.

Aujourd'hui on donne le titre de MADAME à toute femme mariée, de quelque condition qu'elle soit. On appelle MADEMOISELLE une personne du sexe féminin non mariée.

R.